

# LICENCE ACOUSTIQUE

Parcours Acoustique et Vibrations

Parcours CMI Acoustique

Parcours Acoustique et Musique

## Comment s'inscrire ?

- 1 - **Janvier** : saisie des vœux sur le site « Parcoursup » [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)
- 2 - **Fin mai** : affichage des propositions d'admission et choix des candidats.
- 3 - **Juillet** : inscription dès les résultats d'obtention du baccalauréat selon les modalités figurant sur le site « Parcoursup » et/ou sur le site internet de Le Mans Université : [www.univ-lemans.fr](http://www.univ-lemans.fr) rubrique FORMATION > CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS

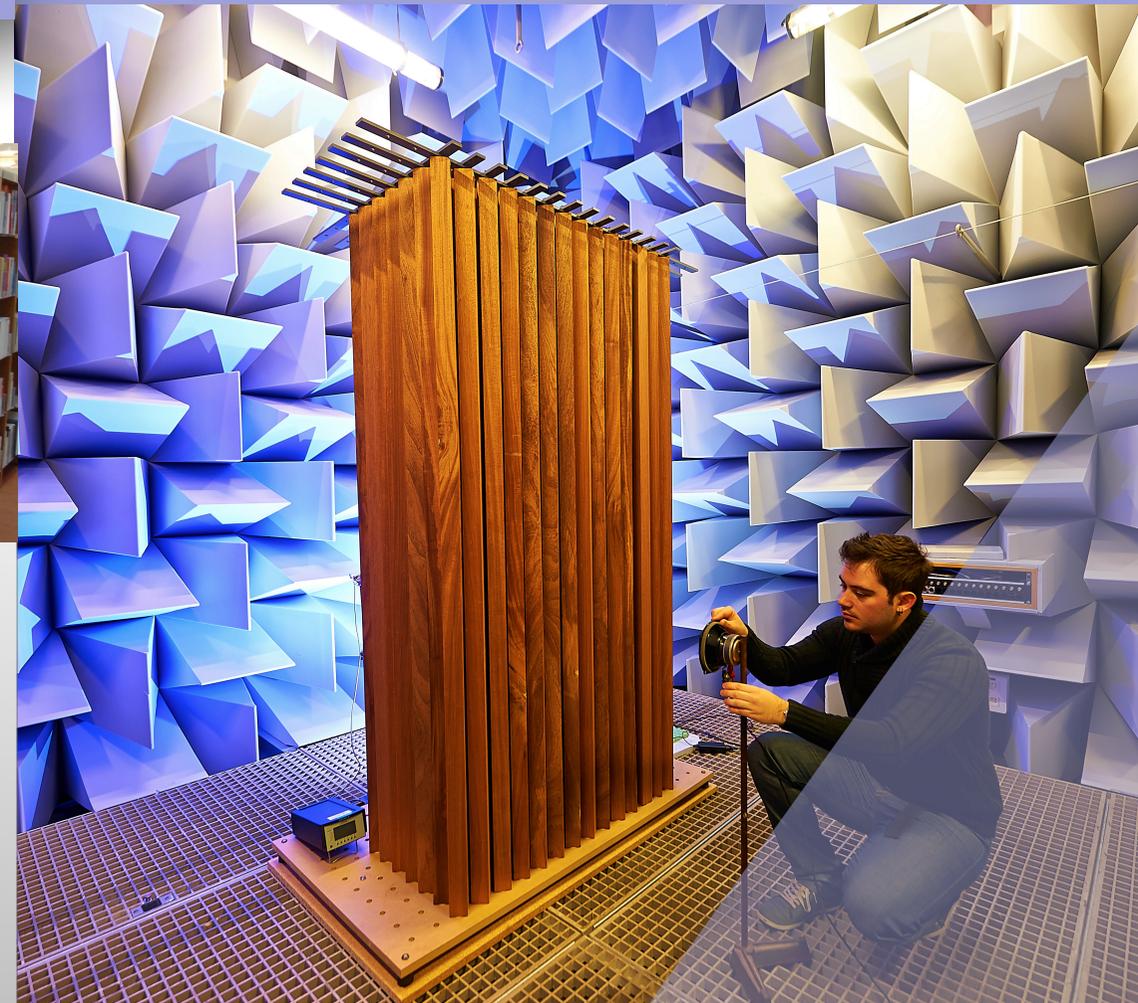
## Coût de l'inscription :

À titre indicatif, les montants de l'inscription en licence pour la rentrée 2024-2025 sont de 175 € payables après s'être acquitté des 103 € de la CVEC. Consulter le site [cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr)

Les boursiers sont exonérés du paiement de la CVEC et des droits d'inscription. Les étudiants qui ont reçu une attribution conditionnelle de bourse sont détectés automatiquement sur le site et peuvent télécharger à l'issue de la démarche en ligne leur attestation d'acquiescement de la CVEC.

Attention : la constitution d'un dossier de bourse et logement (DSE) pour la rentrée en septembre est à compléter dès la mi-janvier sur le site du CROUS : [www.crous-nantes.fr/bourses/](http://www.crous-nantes.fr/bourses/)

Les informations figurant sur ce document sont données à titre indicatif et peuvent être soumises à modifications. Elles ne sauraient être considérées comme contractuelles.



## Responsabilité pédagogique de la Licence :

Catherine Potel [licence-acoustique@univ-lemans.fr](mailto:licence-acoustique@univ-lemans.fr) 02 43 83 36 17

## Responsabilité administrative de la Licence :

Elisabeth Dubois [elisabeth.dubois@univ-lemans.fr](mailto:elisabeth.dubois@univ-lemans.fr) 02 43 83 36 23

## Service de la scolarité :

[sco-sciences@univ-lemans.fr](mailto:sco-sciences@univ-lemans.fr) 02 43 83 32 07

## Lieu de la formation :

Le Mans Université  
Avenue Olivier Messiaen  
72085 Le Mans Cedex 9



Faculté des Sciences  
& Techniques  
Le Mans Université

## Le métier d'acousticien.ne

Le métier d'acousticien consiste à développer des solutions pour limiter le bruit des structures rayonnantes et assurer leur santé, protéger les usagers des perturbations sonores et vibratoires, améliorer la qualité sonore, modeler l'environnement sonore ...

Les experts en acoustique travaillent comme techniciens, ingénieurs, ou chercheurs, dans les bureaux d'étude, les PME, les grandes entreprises, ou les centres de recherche, dans de nombreux domaines :

- ✓ transports : terrestres, maritimes, aéronautiques et aérospatiaux,
- ✓ bâtiment : logement, génie civil,
- ✓ santé : acoustique médicale (échographie, audioprothèse, protections sonores ...),
- ✓ industrie : produits manufacturés, vibrations des structures, matériaux, énergies renouvelables, contrôle non destructif, ...
- ✓ environnement : bruit des transports, industries, éolien, milieux naturels, ...
- ✓ audio, arts et spectacle : salles, instruments, électro-acoustique, son 3D, design sonore.

## Objectifs de la formation

La Licence Acoustique est une formation scientifique et technique unique en France. Elle a pour objectif de fournir les bases théoriques et pratiques nécessaires pour envisager une poursuite d'études en Master d'Acoustique ou de physique (niveau Bac+5), voire jusqu'au Doctorat (niveau Bac+8). Pour les étudiants qui ne peuvent ou ne souhaitent pas poursuivre au-delà de la Licence, les enseignements prodigués permettent une orientation en Licence Professionnelle (sur dossier) à l'issue de la deuxième année.

A l'issue de la L3, les diplômés possèdent (entre autres) les compétences suivantes :

- ✓ théoriques : modélisation physique des phénomènes acoustiques et vibratoires complexes,
- ✓ numériques : maîtrise de logiciels professionnels et implémentation de méthodes numériques,
- ✓ expérimentales : mise en place des chaînes de mesure, acquisition et post-traitement des données,
- ✓ analytiques : interprétation des résultats avec un esprit critique,
- ✓ synthétiques : présentation multi-media en français et en anglais.

La licence Acoustique propose trois parcours :

- ✓ Acoustique et Vibrations (non sélectif),
- ✓ Cursus Master en Ingénierie (CMI) Acoustique (sélectif),
- ✓ Acoustique et Musique (PAM, non sélectif).

## Conditions d'études

Le département d'acoustique offre des conditions d'étude favorables à la réussite et à l'épanouissement de l'étudiant :

- ✓ un **travail en petits groupes** : 40 en cours - travaux dirigés, 16 en travaux pratiques,
- ✓ un **tutorat hebdomadaire** pour les étudiants identifiés ayant besoin d'un soutien scientifique ; ce tutorat est réalisé par des étudiants de licence 3ème année ou de master 1ère année, encadrés par des enseignants ; le tutorat est transversal (organisation et méthodes de travail) et disciplinaire (matières),
- ✓ une **relation de proximité avec les enseignants-chercheurs** facilitée par la proximité du laboratoire d'acoustique,
- ✓ des **moyens expérimentaux uniques en France** avec des salles d'expérimentation spécifiques à l'acoustique,
- ✓ un **FabLab** : salle d'expérimentation en libre accès pour les étudiant.e.s, équipée d'outils pour réaliser des prototypes, de matériels d'expérimentation pour réaliser des mesures et de postes informatiques équipés en logiciels,
- ✓ un **réseau d'acousticiens actif** (étudiants, enseignants, anciens étudiants ...),
- ✓ un **lien avec le monde professionnel** dès la première année (interventions sur les métiers par d'anciens élèves implantés dans le monde professionnel), stages recommandés ou obligatoires selon les parcours).

## Admission, organisation, validation

### Admission

La première année de Licence est accessible aux étudiants titulaires d'un Baccalauréat via Parcoursup, ou sur dossier, après examen par une commission de validation pour les titulaires de tout autre diplôme (français ou étranger) de niveau équivalent ou supérieur. Pour l'admission en 2ème ou 3ème année, les modalités d'inscription sont disponibles sur le site de l'Université et auprès du Service de Scolarité de la Faculté des Sciences et Techniques.

### Validation

Le passage dans l'année suivante est conditionné, selon le parcours, par l'obtention de la moyenne sur l'année ou par la validation de blocs de compétences, ce qui octroie 60 crédits ECTS (système européen d'accumulation et de transfert de crédits), la licence étant obtenue à partir de 180 crédits.

## Parcours Acoustique et Vibrations

Ce parcours est ouvert à tous les étudiants titulaires d'un baccalauréat. Le baccalauréat avec spécialités scientifiques (maths, sciences physique-chimie, sciences de l'ingénieur) est cependant vivement recommandé.

La Licence est composée de 6 semestres organisés en unités d'enseignement (UE) appelées également modules. Chaque UE comprend des cours - travaux dirigés (cours - TD) et des travaux pratiques (TP). Le volume horaire est d'environ 20h / semaine auxquels s'ajoute un travail personnel équivalent.

L'objectif de la première année de licence est de renforcer les bases en mathématiques et en physique. L'acoustique y est cependant introduite dès le premier semestre. A partir de la deuxième année, le parcours se spécialise progressivement en acoustique et permet l'acquisition de bases scientifiques solides pour une poursuite d'études en Master (sortie Bac+5) ou en Licence Professionnelle (sortie Bac+3) en acoustique ou dans d'autres domaines de la physique.

## Parcours Acoustique & Musique (PAM)

Le parcours Acoustique et Musique propose d'articuler études scientifiques et pratique musicale dans une formation en acoustique unique en France, tout en évoluant dans un environnement musical stimulant. Cette formation permet aux étudiants à la fois scientifiques et musiciens de poursuivre leurs études de manière poussée dans ces deux domaines et d'éclairer leur pratique musicale par la science des sons qu'est l'acoustique.

Ce parcours s'adresse à des étudiants très motivés et de bon niveau, capables d'assumer une double charge de travail. L'admission se fait sur Parcoursup.

### Les + du parcours

- cours d'acoustique dédiés à la musique,
- aménagement des conditions d'étude pour la pratique musicale (classique, jazz, musiques actuelles amplifiées), au conservatoire (possibilité de valider des diplômes amateurs ou professionnalisants) ou dans les ateliers de musique du service culture de l'Université du Mans,
- synergie entre l'acoustique et la pratique musicale.

Une plaquette dédiée à ce parcours est disponible.

## Parcours Coursus Master en Ingénierie (CMI) Acoustique

Le Coursus de Master en Ingénierie (CMI) est une filière d'excellence de formation universitaire aux métiers de l'ingénieur inspirée du modèle international des Masters of Engineering dans le monde. Le CMI a pour objectif de former aux métiers de l'ingénierie des spécialistes, complémentaires des ingénieurs (plus généralistes), en s'appuyant sur la recherche. C'est un programme universitaire en 5 ans, adossé à la Licence (parcours acoustique) et au Master de la spécialité, renforcé par des unités d'enseignement supplémentaires (20% en plus du parcours standard). Il conduit à l'obtention des diplômes nationaux de Licence et de Master ainsi que du label national CMI-FIGURE soutenu par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Ce parcours s'adresse à des étudiants très motivés et de bon niveau. L'admission se fait sur Parcoursup, puis entretien.

Le CMI Acoustique de l'Université du Mans est le premier — et unique — CMI en acoustique en France. Il s'appuie sur la licence Acoustique et Vibrations, le Master d'acoustique de l'Université du Mans et un laboratoire de recherche en acoustique (LAUM) reconnu internationalement.

### Les + du parcours

- ouverture à la recherche : rencontre hebdomadaire avec les personnels du laboratoire, visite des expériences du laboratoire, projet de première année sur un thème de recherche ou de médiation scientifique,
- ouverture au monde de l'entreprise : cours sur le fonctionnement de l'entreprise, stages de découverte en première année et technicien en troisième année,
- cours additionnels scientifiques et d'ouverture socio-économique et culturelle.

### Pour plus d'informations sur la Licence Acoustique et Vibrations :

<https://short.univ-lemans.fr/licence-acoustique-lemans>

